



Nos conditions d'embauche

Travail à temps partiel, temps de travail annualisé et vacances

Chez nous, vous avez la possibilité de travailler à temps partiel et d'amortir les fluctuations du volume de travail grâce au temps de travail annualisé. Vous recevez en outre entre 25 et 30 jours de vacances.

Promotion de la formation continue

Nous soutenons une formation continue qui sert à votre développement professionnel par des moyens financiers et/ou du temps de travail.

Compatibilité vie familiale et vie professionnelle

Pour pouvoir mieux concilier vos obligations familiales avec votre vie professionnelle, nous proposons un congé maternité et paternité prolongé.

Allocations familiales

Pour chaque enfant, nous payons des allocations plus élevées que celles prévues par la loi.

Prévoyance retraite plus élevée que la moyenne

Grâce à nos conditions avantageuses, vous jouissez d'une prévoyance retraite plus élevée que la moyenne.

Sécurité sociale

Chez nous, vous êtes couvert même en cas de maladie prolongée ; vous recevez pendant 730 jours au moins 80% de votre salaire.

Gestion intégrale de la santé

Notre gestion de la santé en entreprise et un centre de conseil externe, mis gratuitement à votre disposition en cas de problèmes sociaux ou financiers, vous offrent une couverture complète.

Anniversaire de service

Vous recevez, tous les cinq ans, une prime de loyauté sous forme de vacances ou de pourcentage du salaire.

Divers

Vous profitez de différentes réductions (p. ex. pour les transports publics) ainsi que des conditions préférentielles auprès de plusieurs prestataires de services.